



# École primaire Christ-Roi

3000, rue Dumont, Longueuil, QC, J4L 3S9  
Téléphone : 450-674-7062 Fax : 450-674-7327



## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le le lundi 11 février 2011 à 19h00 à la salle du personnel de l'école.

### 1 Mot de bienvenue, constatation du quorum

Lyne Auger.....parent .....présente  
Nicola Grenon .....parent .....présent  
Pascale Rabaraona .....parent .....présente  
Andréa Morin .....parent .....présente  
Claudine Richer .....parent .....présente  
Sylvie Archambault.....personnel – enseignante .....présente  
Audréanne Delage.....personnel – enseignante .....présente  
Véronique Fleury.....personnel – enseignante .....présente  
Guylaine Proulx .....personnel – service de garde.....présente  
Stéphanie Béland .....communautaire – Maison des jeunes .....présente  
Tommy Théberge .....communautaire – Conseiller municipal.....présent  
Denise Girard.....commissaire.....absente  
Sonia Fréchette .....direction.....présente  
Catherine Garand .....direction.....présente

Le quorum ayant été constaté, la séance a été ouverte à 19h00.

### 2 Choix d'un ou une secrétaire d'assemblée

Madame Pascale Rabaraona se propose elle-même au secrétariat.

**Adopté à l'unanimité  
CÉ2019021101**

### 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé était :

1. Mot de bienvenue, constatation du quorum
2. Choix d'un ou une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux
  - 4.1. 3 décembre 2018
  - 4.2. Suivis des procès-verbaux



5. Parole à la présidence
  - 5.1. Correspondance
  - 5.2. Comités
6. Parole à la direction
  - 6.1. Activités de financement (suivi et campagne(s) à venir)
  - 6.2. Activités éducatives
  - 6.3. Suivi des inscriptions
  - 6.4. Budget révisé
  - 6.5. Mesures dédiées
7. Affaires du jour
  - 7.1. Le projet éducatif
8. Parole aux membres
  - 8.1. Parole aux enseignants
  - 8.2. Parole au représentant du service de garde (vécu, sorties à venir, statistiques)
  - 8.3. Parole au professionnel
  - 8.4. Parole au représentant du Comité de parents
  - 8.5. Parole au représentant de l'Organisme de participation des parents
  - 8.6. Parole aux parents du Conseil d'établissement (varia)
9. Parole aux membres de la communauté et autres représentants
  - 9.1. Parole à la commissaire
  - 9.2. Parole au représentant de la vie de quartier
  - 9.3. Parole au représentant de la municipalité
10. Parole aux parents du public (varia)
11. Clôture

Aucun point n'a été modifié.

**Proposé par Andréa Morin. Adopté à l'unanimité.**

**CÉ2019021102**

#### **4 Lecture et adoption des procès-verbaux**

##### **4.1 3 décembre 2018**

- Au point 3, corriger le nom « Sylvie Auger » par « Lyne Auger ».

Le procès-verbal a été adopté tel que modifié.

**Proposé par Claudine Richer. Adopté à l'unanimité.**

**CÉ2019021103**



## 4.2 Suivis des procès-verbaux

La directrice nous informe que nous n'avons pas toutes les données pour faire le bilan sur l'intimidation précédent. Dorénavant le bilan sera à chaque année au mois de mai pour l'année en cours.

On confirme la signature du contrat avec SPEQ photo pour la prochaine année. La prise de photos sera faite au gymnase.

## 5 Parole à la présidence

Le président indique que la rencontre prévue le 21 janvier n'a pu se tenir car il n'y a pas eu quorum. C'était la première fois depuis plusieurs années et nous allons faire de notre mieux pour poursuivre dans nos bonnes habitudes.

### 5.1 Correspondance

La présidence fait part d'une lettre reçue par tous les présidences de CÉ de la commission scolaire. Cette lettre fait un rappel des points importants sur lesquels le CÉ doit être vigilant dans l'élaboration du projet éducatif.

## 6 Parole à la direction

### 6.1 Activités de financement (suivi et campagne(s) à venir)

La collecte « recettes en pot » est en cour. Toutefois les responsables de la campagne nous signalent que le temps imparti à la campagne est très court. Le CÉ conclu que le retard que nous avons pris dans le lancement de cette campagne associé à la volonté de la tenir avant la semaine de relâche nous a joué des tours. Il est exprimé que l'année prochaine, nous aurions avantage à allonger la période de campagne et à réviser le moment de sa tenue pour l'optimiser.

### 6.2 Activités éducatives

L'activité de financement des 6<sup>e</sup> « Cinéma du vendredi » s'est tenue à l'école vendredi dernier et s'est bien déroulée malgré un petit pépin technique. Très appréciée, la soirée a permis de dégager un profit d'environ 775\$.

### 6.3 Suivi des inscriptions

La tendance est normale à environ 2 ou 3 inscriptions par jour.

Le changement de secrétaire d'école a rendu l'opération plus difficile. Nous avons dû former la secrétaire temporaire et nous devons également former la secrétaire permanent qui entrera en poste lundi le 18 février.



#### 6.4 Budget révisé

Le budget révisé a été présenté au conseil (voir annexes). Il n'y a pas d'imprévu notable.

L'année prochaine, le nouveau classement de l'école en IMSE 10 nous rendra éligible à la mesure 2, ce qui permettra l'embauche de plusieurs spécialistes.

#### 6.5 Mesures dédiées

Les sommes dépensées liées aux mesures dédiées ont été présentées devant le conseil.

*RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SUR LES ALLOCATIONS DES SOMMES POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES AUX ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019*

*CONSIDÉRANT l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021;*

*CONSIDÉRANT que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines portions d'allocations dédiées ou protégées aux établissements ont déjà été regroupées sous la responsabilité des Services éducatifs (Formation générale des jeunes, Formation générale des adultes ou la Formation professionnelle selon le cas) afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.*

*CONSIDÉRANT que la direction de l'établissement a présenté au Conseil d'établissement le document « Répartition globale des montants relatifs aux mesures dédiées et protégées par votre commission scolaire » déclaré dans le portail CollecteInfo concernant les mesures dédiées et protégées et le plan de déploiement des mesures concernées.*

*Il est proposé*

*QUE le conseil d'établissement de l'École Christ-Roi confirme que la Commission scolaire Marie-Victorin a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 201 465\$.*

**Proposé par Andrée Morin. Adopté à l'unanimité.**

**CÉ2019021104**

#### Site web

La direction adjointe nous a informés de la mise à jour du site web de l'école. Situé au <http://christ-roi.ecoles.csmv.qc.ca/>, les informations de base ont à tout le moins été rectifiées et les membres du CÉ sont maintenant invités à exprimer ce qu'ils voudraient comme ajouts.

#### Éducation à la sexualité

Au sujet des nouveaux cours d'éducation à la sexualité, la direction nous informe que 3 parents ont fait part de leur malaise et ils vont être invités à remplir le formulaire de demande de dérogation prévu par la CSMV s'ils en sentent le besoin.



Les feuillets explicitant les contenus liés à chaque niveau sont maintenant disponibles sur notre site web et seront envoyés également à chaque parent.

Une formation adressée aux parents a été annoncée par la CSMV au sujet des cours d'éducation à la sexualité. Elle aura lieu le 21 février 2019 à 19h à l'École secondaire André-Laurendeau.

## **7 Affaires du jour**

### **7.1 Projet éducatif**

Le comité de pilotage s'est réuni une première fois afin de statuer sur le contenu des sondages destinés aux parents et aux élèves.

Une invitation sera envoyée aux parents afin de recueillir l'adresse courriel de ceux-ci ou s'ils désirent recevoir le sondage par papier, le tout associé à un tirage afin d'encourager un bon taux de participation.

Les parents intéressés sont toujours invités à se joindre au comité selon leur intérêt. Lorsque la prochaine rencontre sera planifiée, s'il y a un grand nombre de candidats, des parents seront sélectionnés parmi ceux-ci en fonction de leur représentativité.

On nous rappelle que le projet éducatif doit être adopté d'ici le premier mai.

## **8 Parole aux membres**

### **8.1 Parole aux enseignants**

Des demandes ont été faites pour la participation au projet à l'Assemblée Nationale au mois de mai. Les projets de loi n'ont pas été retenus, mais deux élèves par classe pourront se rendre à Québec accompagnés par leurs professeurs.

Un projet cinéma est sur les rails afin de réaliser des courts-métrages par tous les élèves de 6<sup>e</sup> année.

Le projet de danse pour les enfants se tiendra le 22 ou le 29 mars.

On est à analyser l'opportunité d'utiliser l'offre faite par le Apple Store du Quartier Dix30 quant à des formations gratuites.

### **8.2 Parole au représentant du service de garde**

Les inscriptions débuteront en avril.

Plusieurs comptes présentent d'importantes sommes en souffrance. Des ententes de paiement ont été prises mais ne sont pas respectées. Des mesures de suspension devront être prises afin de rectifier la situation. Malheureusement il est à prévoir que des sommes entre 1000\$ et 2000\$ pourraient être radiées par année et avoir ainsi un impact sur le budget du service de garde.



Des mesures plus strictes seront prises afin de faire valoir une tolérance zéro en ce qui a trait à la violence et ainsi assainir l'atmosphère à l'école. Déjà il y a eu une suspension.

### 8.3 Parole au professionnel

Aucun élément à rapporter.

### 8.4 Parole au représentant du Comité de parents

Le représentant au Comité de parents rappelle qu'il y a eu une formation au sujet de l'élaboration des projets éducatifs.

Aussi, les CÉ sont sollicités afin de proposer des candidatures aux prix reconnaissance.

### 8.5 Parole au représentant de l'Organisme de participation des parents

La représentante auprès de l'OPP indique qu'il y a eu une rencontre à l'Hôtel de ville avec M. Théberge, M. Grenon, Mme Garand, Mme Cantin (de la ville) et elle-même afin de présenter une demande d'aménagement faisant suite à des discussions à l'OPP sur la problématique du stationnement de l'aréna Olympia.

Un projet de lettre est en écriture afin de lancer officiellement le processus qui mènera, nous l'espérons, à des aménagements permettant de sécuriser la circulation pour les enfants le matin et le soir près de l'entrée de la cour connexe.

La prochaine rencontre de l'OPP devrait avoir lieu mercredi.

### 8.6 Parole aux parents du Conseil d'établissement (varia)

Mme Auger rappelle aux enseignants que la Fondation Desjardins offre du financement pour la semaine de la persévérance scolaire. Cette année, le projet d'un des professeurs de l'école (Mme Laurie-Ève) a été retenu et lui permettra de disposer d'une somme de 2000\$.

Mme Richer, bénévole à la bibliothèque, a fait part du besoin pressant de nouveaux bénévoles. Un courriel sera envoyé à la liste des bénévoles afin de recruter. Elle a également exprimé le besoin pour un ordinateur portable afin d'effectuer un « scan » général des livres à la bibliothèque. La direction rendra un appareil disponible dès demain.

Une discussion a également eu lieu afin de mieux contrôler l'accès à la bibliothèque et d'en verrouiller les accès. On fera en outre appel à du *Jig-A-Loo*!

## 9 Parole aux membres de la communauté et autres représentants

### 9.1 Parole à la commissaire

Mme Girard n'était pas présente.



## 9.2 Parole au représentant de la vie de quartier

Mme Stéphanie Béland, du CA de la maison des jeunes SAC-ADO s'est présentée au CÉ et a fait part de son appréciation de la rencontre.

## 9.3 Parole au représentant de la municipalité

M. Théberge a fait mention de la rencontre à l'Hôtel de ville et a noté également qu'une demande avait été faite pour une plus grande présence policière aux abords de l'école. Il a été mentionné que lorsqu'il est question de sécurité, il ne faut jamais hésiter à contacter les policiers.

En ce qui a trait à la demande d'aménagement d'un débarcadère, il faut que la demande origine de la CSMV. Les démarches pourraient alors prendre de 1 à 2 ans.

Une campagne de sensibilisation sera à mettre en place en collaboration avec l'école afin d'encourager les attitudes sécuritaires autour de l'école.

Finalement, on a fait mention du terrible incendie de la rue Toulouse et du fait qu'un point de chute central allait être annoncé demain pour accueillir les dons.

## 9.4 Parole aux parents du public (varia)

Sans objet.

## 10 Clôture

La séance a été levée à 20h54.